AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

Commune de Cazedarnes

Projet d'installation photovoltaïque
situé au lieu-dit « Plan del Rey »
au profit de la SARL « CS Cazedarnes »

Le dossier de demande de permis de construire N° 034 065 13 H 0001, présenté par la SARL « CS Cazedarnes », pour permettre la création d'un parc photovoltaïque, d'une puissance prévisionnelle de 4,4 MWc sur une emprise de 9,73 ha, au lieu-dit « Plan del Rey » sur le territoire de la commune de Cazedarnes, est soumis à enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, la décision de délivrer ou de refuser le permis de construire, à la SARL « CS Cazedarnes », sera prise par le Préfet de l'Hérault.

Cette enquête se déroulera dans la commune de Cazedarnes (4, avenue Abbé-Brouillet - 34460 Cazedarnes).

Monsieur Philippe MARCHAND, ingénieur, docteur en géologie et minéralogie retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur, par le président du Tribunal Administratif.

L'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont présents dans le dossier.

Les pièces du dossier de l'enquête préalable à la décision préfectorale ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Cazedarnes pendant **31 jours** consécutifs, du **mercredi 24 février 2016 au vendredi 25 mars 2016 à 17h00**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux (Lundi Mardi 10h30-12h00 / 15h00-18h00 - Mercredi 10h30-12h00 - Jeudi Vendredi 10h30-12h00 / 15h00-18h00) et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie, au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Le commissaire-enquêteur recevra en personne à la Mairie de Cazedarnes les observations du public les jours suivants :

Le mercredi 24 février 2016 de 14h00 à 17h00

Le vendredi 11 mars 2016 de 14h00 à 17h00

Le vendredi 25 mars 2016 de 14h00 à 17h00 (fin de l'enquête : 17h00)

le commissaire enquêteur recevra également sur rendez-vous les personnes ou associations qui en feront la demande.

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Monsieur Baptiste SIMON (SARL « CS Cazedarnes » - Domaine de Patau - 34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS – tel : 04.67.32.63.30 – mail : b.simon@quadran.fr).

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur dans la mairie concernée ainsi qu'à la Sous-préfecture de Béziers et sur le site www.herault.gouv.fr.